



Michel Vialay
Député

29 octobre 2019 Question au gouvernement

Monsieur le 1^{er} Ministre,

La semaine dernière, à Mantes-la-Jolie, une centaine d'individus ont attaqué trois fonctionnaires de police avec une extrême violence, des faits similaires se sont produits dans d'autres villes des Yvelines comme dans l'ensemble du pays.

Ces actes inacceptables sont d'une grande lâcheté et inspirent le dégoût à tous, et plus particulièrement à ceux qui habitent le quartier où se sont produits les faits, qui m'ont dit leur incompréhension du laxisme qui prévaut face aux coupables de ces actes et réclament des réactions exemplaires.

Ces actes criminels doivent cesser et leurs auteurs doivent être punis.

Avant, il y avait un respect de l'autorité, maintenant, on va provoquer l'autorité ! C'est inacceptable !
Monsieur le 1^{er} Ministre, que comptez-vous faire pour rétablir l'ordre républicain ?

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Plutôt qu'un postulat de confiance dans nos forces de l'ordre, on ne cesse de s'interroger sur leur professionnalisme, et on le fait médiatiquement au profit d'individus au comportement déviant et délinquant. C'est profondément choquant !

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Les forces de l'ordre, elles, sont fondées à dénoncer un guet-apens, la population, elle, est fondée à s'indigner. Mais vous, ce sont des solutions qu'on attend de vous, radicales et courageuses au regard de l'urgence de la situation.

Il ne faut pourtant pas sortir de Saint-Cyr pour comprendre que la fermeté est une nécessité, de même qu'une justice réactive et de proximité est indispensable !

Et il faut des moyens **Monsieur le 1^{er} Ministre.**

En juin dernier, notre collègue **Eric Ciotti**, présentait son projet de « loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité intérieure », cosignée par les députés « Les Républicains ». Ce texte proposait de réarmer l'Etat en renforçant significativement les moyens budgétaires dédiés aux forces de l'ordre, en améliorant leurs conditions de travail, tout en renforçant les outils juridiques destinés à les protéger.

La majorité présidentielle a choisi de s'opposer méthodiquement à chacun des articles proposés, jusqu'à en supprimer la totalité.

Quelle hypocrisie ! Et quel cynisme !

Monsieur, le 1^{er} Ministre, vous le savez.

Le courage politique est la clé des évolutions au service de nos concitoyens, et la sécurité est la première de nos libertés.

Quand allez-vous entrer en action avec efficacité ?

Quels engagements prenez-vous devant la représentation nationale ?